

Dommmages constatés le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ A : (si différent de votre adresse) \_\_\_\_\_

**VOS COORDONNÉES**

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ N°PDL : \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 N° de téléphone personnel (domicile, portable) : \_\_\_\_\_  
 Adresse mail : \_\_\_\_\_

**VOTRE OPTION**

**Cocher une des deux options.** Quelque soit l'option retenue, je renvoie la déclaration de dommages à l'adresse figurant sur la notice explicative.

Option 1 : *Je m'adresse directement à Enedis qui me contactera pour m'informer des suites qu'elle entend donner à la présente déclaration de dommages.*

Option 2 : *Je m'adresse directement à mon assureur notamment dans l'hypothèse où je bénéficie d'une garantie « dommages électriques »*

Nom de la compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT**

Joindre tous les justificatifs des dommages : facture d'achat d'origine, certificat d'entretien, devis de réparation détaillé et chiffré, diagnostic argumenté sur une éventuelle irréparabilité.

Au vu des justificatifs transmis, et s'il s'avère que sa responsabilité est engagée, Enedis émettra une proposition d'indemnisation établie soit sur la valeur de réparation si le matériel est économiquement réparable soit sur la valeur de remplacement des biens endommagés à l'identique (caractéristiques techniques, performances et ancienneté).

**Tous les matériels doivent être conservés pour une éventuelle expertise jusqu'au règlement définitif du dossier.**

**DESCRIPTIF DU MATERIEL ENDOMMAGE**

MATÉRIEL: DESCRIPTIF-MARQUE-N°DE SERIE-AUTRES PRECISIONS TECHNIQUES	VALEUR D'ACHAT INITIALE	ANNÉE d'achat	DESCRIPTION DU DOMMAGE

Paragon Transaction - 757492 - 351 01 54

www.enedis.fr

Je soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les informations ci-dessus sont sincères et exactes.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date du sinistre :

Madame, Monsieur,

Vous venez de constater des dommages sur vos appareils. Vous avez probablement souscrit une assurance multirisques pour le logement où l'incident a eu lieu. Vous avez le choix entre :

1- Déclarer le sinistre à votre assurance si vous êtes assurés en dommages électriques, et celui-ci se chargera de vous indemniser suivant les clauses de votre contrat (nous vous conseillons de choisir cette option si votre contrat comporte une clause « valeur à neuf »).

2- Si vous ne disposez pas d'une couverture d'assurance adaptée, vous pouvez nous adresser l'évaluation chiffrée de vos dommages comportant la liste des matériels endommagés ainsi que les justificatifs correspondants (factures d'origine, devis de réparation, attestations d'irréparabilité).

**Nous vous recommandons de conserver les matériels ou pièces endommagées en vue d'une éventuelle expertise.**

Après analyse de votre dossier, **s'il s'avère que la responsabilité d'Enedis est engagée**, nous vous indemniserons dans les meilleurs délais des préjudices subis en valeur de remplacement.

Afin de nous aider à traiter rapidement votre dossier, nous joignons à la présente un modèle de constat de dommages que nous vous invitons à compléter et à nous transmettre sous 10 jours, accompagné des justificatifs, à l'adresse ci-dessous :

Enedis USR DAP  
Madame Elsa TEISSIER  
Madame Alexandra LE MAREC  
16 rue de Sébastopol – BP 70725  
31007 TOULOUSE CEDEX 6

Pour le suivi de votre dossier ou tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Madame Elsa TEISSIER                      05 34 45 87 27  
Monsieur Alexandra LE MAREC            05 34 45 87 15  
Fax : 05 34 45 87 16

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.